LES TROPHEES IDEALCO DES HEROÏNES ET HEROS TERRITORIAUX

DOSSIER DE CANDIDATURE

PLAN NATURE EN VILLE ACTION MENEE A ROSNY SOUS BOIS CAROLINA VALDES- Pilote de la démarche

INTRODUCTION

1. Contexte paysager et territorial

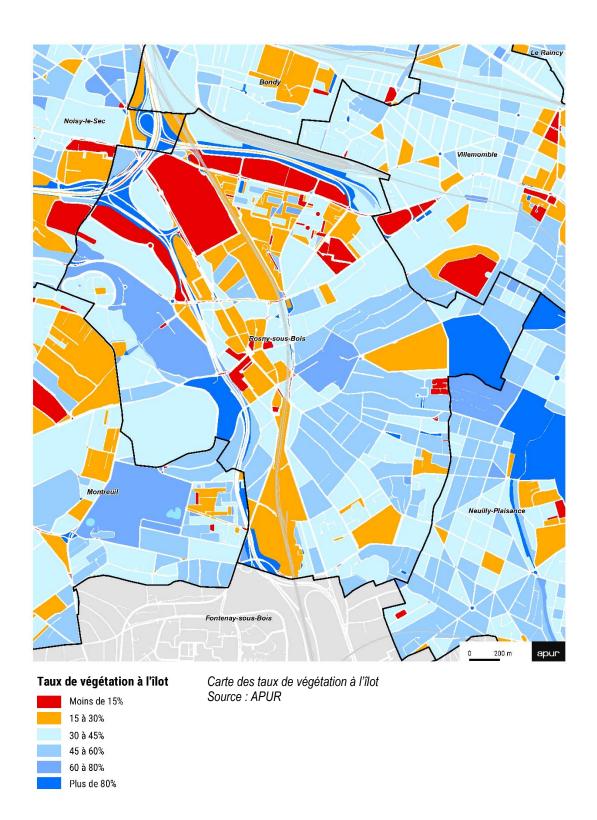
La ville de Rosny-sous-Bois présente une structure paysagère singulière, marquée par une topographie en cuvette entre deux coteaux et une trame végétale organisée selon trois axes : les grands espaces verts à l'est et à l'ouest, les délaissés ferroviaires et autoroutiers au centre, et la végétation diffuse du domaine privé. Cette configuration révèle de fortes disparités dans l'accès à la nature selon les quartiers, avec un taux de végétalisation supérieur à 45 % dans les zones pavillonnaires, contre moins de 30 % dans l'axe central densément urbanisé. Face à ce constat, la ville souhaite rééquilibrer la présence du végétal sur l'ensemble du territoire.

2. Enjeux écologiques, sociaux et climatiques

Le Plan Nature en Ville vise à intégrer la nature dans le quotidien des Rosnéens, en conciliant aménagement urbain, confort climatique et préservation de la biodiversité. Il répond à une demande croissante de nature de proximité, à l'urgence climatique (îlots de chaleur, captation du carbone), et à la nécessité de restaurer les continuités écologiques. En valorisant les ressources existantes, en créant de nouveaux îlots de fraîcheur et en sanctuarisant les espaces naturels, Rosny-sous-Bois affirme une ambition forte : faire de la nature un levier de qualité de vie, d'attractivité et de résilience urbaine.



Carte des espaces structurants de la trame verte de Rosny-sous-Bois Source : Agence AME



2. Méthodologie : une approche croisée, collaborative et territorialisée

La construction du Plan Nature en Ville repose sur une méthode originale, pensée pour conjuguer rigueur technique, connaissance fine du territoire et implication citoyenne. Pour des raisons budgétaires mais aussi dans une volonté de mobilisation interne, la ville de Rosny-sous-Bois a choisi d'associer étroitement ses services municipaux à trois expertises complémentaires : l'agence AME (urbanistes, paysagistes, architectes) spécialistes en développement durable, un écologue et un Couleurs d'Avenir acteur spécialisé dans la participation citoyenne. Cette alliance a permis de croiser les regards, d'enrichir les analyses et de produire un diagnostic partagé.

Le travail technique a consisté à cartographier les différentes trames de nature présentes sur le territoire : trame verte (espaces végétalisés), trame bleue (réseaux hydrographiques), trame marron (sols et pleine terre), trame noire (zones de faible éclairage), ainsi que les habitats écologiques connus. Ce diagnostic a intégré les espaces publics comme privés, les

zones de chaleur et de fraîcheur, et les opportunités de désimperméabilisation et de renaturation. Ce travail s'est réalisé par la connaissance fine du territoire des agents municipaux, encadrés par l'expertise de l'écologue et de l'agence AME.

En parallèle, une démarche de terrain menée par Couleurs d'Avenir a permis d'aller à la rencontre des habitants pour recueillir leurs perceptions, leurs idées et leurs attentes. Cette approche sensible a révélé des besoins parfois invisibles, des usages méconnus, et une forte attente de nature de proximité. Elle a également permis de sensibiliser les Rosnéens à l'importance de la biodiversité urbaine et de les associer à la co-construction des orientations du plan.

Cette double approche — technique et citoyenne — a abouti à une vision partagée du territoire et à l'élaboration d'un plan d'action structuré à l'horizon 2030, composé de fiches thématiques et de priorisations claires. Elle constitue un socle solide pour faire de la nature un élément structurant du développement urbain rosnéen.

3. Conclusion de la démarche

La démarche engagée par la ville de Rosny-sous-Bois a permis de produire un document structurant, composé de cinq volets :

- 1. Une analyse cartographique fine,
- 2. Un état des lieux de la gestion des espaces verts,
- 3. L'identification de zones d'opportunités illustrées par des cas d'étude,
- 4. Un plan d'action détaillé,
- 5. Un phasage opérationnel.

Ce travail a abouti à une vision claire du territoire, traduite en un plan d'action articulé autour de trois dimensions : territoriale, communale et sociétale.

- La dimension territoriale vise à renforcer les trames écologiques et à accueillir la biodiversité en ville.
- La dimension communale cherche à conférer une identité paysagère à la ville en structurant les espaces et en développant le mieux vivre en ville.
- La dimension sociétale place les habitants au cœur du projet, à travers des objectifs de sensibilisation, de coconstruction et d'adaptation des espaces publics aux usages.

Ce volet citoyen, essentiel à la réussite du plan, n'a pas encore été pleinement déployé en raison de l'entrée en période pré-électorale, qui a suspendu temporairement la démarche participative.

Ce socle méthodologique et stratégique constitue une base solide pour la mise en œuvre du Plan Nature en Ville dans les années à venir, en phase avec les enjeux climatiques, urbains et sociaux du territoire.